



Assemblée générale

Distr. générale
27 avril 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 149 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine

Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent document contient le rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Dans ses résolutions 52/249 du 26 juin 1998 et 53/238 du 8 juin 1999, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 63 415 650 dollars (montant net : 62 230 050 dollars) pour cette période, non compris des contributions volontaires en nature d'une valeur de 2 863 300 dollars. Au cours de la période considérée, les dépenses se sont élevées à 60 221 750 dollars en chiffres bruts (montant net : 58 991 550 dollars), ce qui laisse un solde inutilisé d'un montant brut de 3 193 900 dollars (montant net : 3 238 500 dollars).

Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que les effectifs militaires et civils déployés ont été plus faibles que prévu et que les dépenses opérationnelles au titre des locaux/de l'hébergement, des opérations aériennes et des matériels divers ont été moins élevées que prévu.

La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre en ce qui concerne le financement de la Mission est énoncée au paragraphe 15 du présent rapport.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–6	3
II. Exécution du budget	7–12	4
III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	13–14	5
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante- quatrième session	15	7
Annexes		
I. Exécution du budget pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau récapitulatif		8
II. Renseignements complémentaires sur les principaux écarts		10
III. Déploiement prévu et effectif du personnel militaire et du personnel civil pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		16
IV. Montants répartis et dépenses pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		18

I. Introduction

1. Par sa résolution 1159 (1998) du 27 mars 1998, le Conseil de sécurité a créé la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) avec effet au 15 avril 1998, pour une période initiale de trois mois. Le Conseil a prorogé le mandat de la Mission dans des résolutions ultérieures, dont la plus récente est la résolution 1271 (1999) du 22 octobre 1999. Dans cette résolution, le Conseil a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 15 février 2000 dans le but d'assurer une transition brève et graduelle de l'opération du maintien de la paix des Nations Unies en République centrafricaine vers une opération de consolidation de la paix après le conflit.

2. Le budget initial de fonctionnement de la MINURCA pour l'exercice 1998/99 a été présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 11 mai 1998 (A/52/895). Il était subordonné à la tenue, en août/septembre 1998, d'élections législatives en République centrafricaine. Dans l'attente du rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur l'exécution du mandat de la Mission et de ses recommandations sur le rôle que les Nations Unies étaient appelées à jouer dans le processus électoral, le budget initial, qui portait sur la période du 1er juillet au 30 novembre 1998, s'élevait à 27 637 000 dollars en chiffres bruts (montant net : 26 900 500 dollars), non compris les contributions volontaires en nature budgétisées d'une valeur de 1 137 500 dollars. Les effectifs prévus comprenaient 1 350 militaires et 24 membres de la police civile, appuyés par 179 civils (106 recrutés sur le plan international et 73 sur le plan local).

3. Conformément à la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires figurant dans son rapport daté du 19 mai 1998 (A/52/911), l'Assemblée générale, dans sa résolution 52/249 du 26 juin 1998, a ouvert un crédit d'un montant brut de 29 105 850 dollars (montant net : 28 369 350 dollars) pour financer le fonctionnement de la Mission pendant la période considérée, dont un montant de 1 468 850 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

4. Conformément à la résolution 1201 (1998) du Conseil de sécurité en date du 15 octobre 1998, par laquelle le Conseil a, notamment, prorogé jusqu'au 28 février 1999 le mandat de la Mission, qu'il a autorisée à appuyer l'organisation des élections législatives en République centrafricaine (élections qui se sont tenues en novembre/décembre 1998), le Contrôleur, dans une lettre datée du 19 octobre 1998, a demandé au Comité consultatif de l'autoriser à engager des dépenses d'un montant brut de 18 111 200 dollars (montant net : 17 728 700 dollars) pour financer les activités supplémentaires de la Mission résultant de la décision du Conseil de sécurité pour la période considérée. Le Président du Comité consultatif a accordé l'autorisation demandée au Contrôleur dans une lettre datée du 23 octobre 1998.

5. Dans sa résolution 1230 (1999) du 26 février 1999, le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de la MINURCA, dont la structure et les effectifs d'ensemble resteraient inchangés, jusqu'au 15 novembre 1999, la Mission devant prendre définitivement fin au plus tard à cette date. Le Secrétaire général a présenté le budget révisé de la MINURCA pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 dans son rapport daté du 5 mai 1999 (A/53/939); ce budget révisé, dont le montant brut était de 63 415 650 dollars (montant net : 62 230 050 dollars), non compris des contributions volontaires en nature d'une valeur de 2 448 200 dollars, devait permettre de financer le fonctionnement de la Mission avec un effectif autorisé de

1 350 militaires, de 24 membres de la police civile, et d'un personnel civil d'appui dont les effectifs avaient été augmentés par rapport au 1er mars 1999 pour atteindre 238 personnes (114 fonctionnaires internationaux, 111 agents locaux et 13 Volontaires des Nations Unies).

6. Conformément à la recommandation du Comité consultatif figurant dans son rapport daté du 21 mai 1999 (A/53/971), l'Assemblée générale, dans sa résolution 53/238 du 8 juin 1999, a ouvert un crédit d'un montant brut de 34 309 800 dollars (montant net : 33 860 700 dollars) pour le fonctionnement de la MINURCA, qui venait s'ajouter au crédit d'un montant brut de 29 105 850 dollars (montant net : 28 369 350 dollars) déjà ouvert par sa résolution 52/249, ce qui a porté le montant total des crédits ouverts pour l'exercice 1998/99 à un montant brut de 63 415 650 dollars (montant net : 62 230 050 dollars), y compris l'engagement de dépenses précédemment autorisé par le Comité consultatif (voir par. 4 ci-dessus). Ces montants ont été mis en recouvrement auprès des États Membres. Compte tenu des contributions volontaires en nature d'une valeur de 2 448 200 dollars, le montant total des ressources allouées à la MINURCA pour l'exercice 1998/99 s'est élevé à 65 863 850 dollars en chiffres bruts (64 678 250 dollars en chiffres nets).

II. Exécution du budget

7. Les rapports que le Secrétaire général a présentés au Conseil de sécurité en date des 21 août 1998 (S/1998/783 et Add.1), 18 décembre 1998 (S/1998/1203 et Add.1), 29 janvier 1999 (S/1999/98), 14 avril 1999 (S/1999/416), 28 mai 1999 (S/1999/621) et 15 juillet 1999 (S/1999/788) rendent compte du fonctionnement de la MINURCA et de la situation sur le terrain au cours de la période considérée.

8. Au cours de cette période, la composante militaire de la MINURCA a continué de contribuer au maintien de la sécurité et de la stabilité à Bangui en organisant des patrouilles régulières et en gardant des points de contrôle ouverts 24 heures sur 24. Les conseillers de police civile de la Mission ont conçu et organisé de brèves sessions de formation à l'intention de formateurs des forces de police, afin de doter la police et la gendarmerie nationales de compétences professionnelles et générales et de constituer le noyau d'une force de sécurité nationale compétente. Les économies réalisées aux rubriques correspondantes du budget s'expliquent essentiellement par le retrait imprévu, mi-avril 1999, d'un contingent et les retards enregistrés dans le déploiement des conseillers de police civile, qui ont eu pour résultat des taux de vacance de postes de 4 % pour les contingents et de 8 % pour la police civile.

9. En ce qui concerne le personnel de la Mission, bien que le taux de vacance de postes pour la catégorie des administrateurs ait été en moyenne de 26 % au cours de la période considérée, alors que le taux moyen pour l'ensemble du personnel recruté sur le plan international était d'environ 13 %, les principaux postes politiques et administratifs de la Mission ont été pourvus, ce qui a permis à la Mission de s'acquitter avec succès de son mandat.

10. Conformément à la résolution 1201 (1998) du Conseil de sécurité, la MINURCA a fourni un appui logistique aux élections législatives et a fourni des observateurs pour les deux tours de scrutin, tenus le 22 novembre et le 13 décembre 1998. À cette fin, la Mission a déployé des militaires, qui ont été détachés des contingents existants, du personnel d'appui supplémentaire fourni par les Gouvernements canadien et français comprenant des logisticiens, du personnel médical et

des spécialistes des communications, ainsi que des observateurs électoraux (14 à moyen terme et 80 à court terme) dans cinq sites provinciaux et dans plusieurs sites à Bangui, afin de distribuer et de récupérer le matériel et les fournitures électorales par avion et par route. Les ressources allouées à la Mission pour le transport du matériel et des fournitures ainsi que pour l'acquisition de matériel supplémentaire de traitement des données et de transmissions ont été utilisées conformément aux prévisions budgétaires.

11. À partir de mars 1999, après le départ du contingent militaire logistique français qui assurait des services d'entretien et d'appui logistique et technique à la Mission depuis sa création, la composante civile de la MINURCA a assumé la responsabilité des services administratifs, de l'appui technique, de l'entretien des locaux d'hébergement et du matériel, ainsi que des travaux d'entretien et de réparation des véhicules de la Mission. Bien que les montants inscrits au budget aux rubriques correspondantes aient été suffisants pour que la transition à l'appui logistique civil se fasse sans heurts, des écarts ont été constatés en ce qui concerne certaines dépenses opérationnelles. Ces écarts, qui représentent des économies, s'expliquent essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des locaux et de l'hébergement, des opérations aériennes et des matériels divers, comme il est indiqué à l'annexe II.A au présent rapport.

12. Les contributions volontaires en nature fournies à la MINURCA par les Gouvernements canadien, danois et français ont eu d'importantes répercussions sur l'exécution du budget. Comme il ressort du tableau 1 et de l'annexe I au présent rapport, la valeur totale de ces contributions, initialement estimée à 2 863 300 dollars, a augmenté de 425 400 dollars, pour s'établir à 3 288 700 dollars, compte tenu de la contribution supplémentaire du Gouvernement français, qui a fourni des véhicules militaires et des services aériens pour assurer le transport de matériel électoral pendant la période des élections législatives.

III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

13. Comme il est indiqué au tableau 1 ci-après, alors que les crédits ouverts pour financer le fonctionnement de la MINURCA au cours de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 s'élevaient à 63 415 650 dollars en chiffres brut (montant net : 62 230 050 dollars), le montant brut des dépenses a atteint 60 221 750 dollars (montant net : 58 991 550 dollars), dont 22 957 600 dollars au titre des engagements non réglés. Le solde inutilisé, d'un montant brut de 3 193 900 dollars (montant net : 3 238 500 dollars), représente, en chiffres bruts, environ 5 % du montant des crédits ouverts. On trouvera, à l'annexe I au présent rapport, un tableau récapitulatif, par rubrique budgétaire, des données relatives à l'exécution du budget pour la période considérée et, à l'annexe II, des compléments d'information sur les principaux écarts constatés. L'annexe IV contient un graphique indiquant les montants répartis et les dépenses effectivement réalisées par grande rubrique budgétaire.

Tableau 1
Montants répartis et dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montants répartis^a</i>	<i>Dépenses^b</i>	<i>Écart</i>
Personnel militaire	32 454	31 911	542,7
Personnel civil	13 220	11 980	1 240
Dépenses opérationnelles	14 675	13 118	1 556
Autres programmes	175,6	277,0	(101,4)
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi ^c	235,3	235,3	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 468	1 468	–
Contributions du personnel	1 185	1 230	(44,6)
Total brut	63 415	60 221	3 193
Recettes provenant des contributions du personnel	(1 185)	(1 230)	44,6
Total net	62 230	58 991	3 238
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 448	2 873	^f
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	415,1	415,1 ^e	^f
Total des ressources	66 279	63 510	^f

^a Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 52/249 et 53/238.

^b Y compris un montant de 22 957 600 dollars au titre des engagements non réglés.

^c Inclus dans les montants répartis.

^d Représente la valeur estimative de l'appui logistique (664 500 dollars), des services médicaux (391 900 dollars), du matériel militaire et des services (1 675 400 dollars) et du fret aérien (141 800 dollars).

^e Représente la valeur estimative du matériel de radiodiffusion, y compris le coût de la préparation.

^f Sans objet.

14. Des informations sur le déploiement du personnel militaire et civil pendant la période considérée sont présentées dans le tableau 2 et à l'annexe III.

Tableau 2
Personnel militaire et civil : effectifs autorisés, personnel effectivement déployé et taux de vacance (période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999)

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectifs autorisés</i>	<i>Personnel effectivement déployé (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Contingents	1 350	1 296	4
Police civile	24	22	8
Personnel international			
1er juillet 1998-28 février 1999	106	92	13
1er mars 1999-30 juin 1999	114	98	14

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectifs autorisés</i>	<i>Personnel effectivement déployé (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Personnel local			
1er juillet 1998-28 février 1999	73	70	4
1er mars 1999-30 juin 1999	111	113	(2)
Volontaires des Nations Unies	13 ^a	2 ^b	88

^a Depuis le 1er mars 1999. Ne comprend pas les 14 observateurs électoraux déployés à moyen terme pour les élections législatives qui se sont tenues en novembre/décembre 1998 et les 26 observateurs dont le déploiement a été autorisé à partir du 1er mai 1999 pour les élections présidentielles.

^b Chiffre arrondi.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-quatrième session

15. En ce qui concerne le financement de la MINURCA pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, l'Assemblée générale est appelée à décider de l'affectation du solde inutilisé d'un montant brut de 3 193 900 dollars (montant net : 3 238 500 dollars).

Annexe I

Exécution du budget pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)-(3)
	Montants répartis ^a	Dépenses non renouvelables	Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables) ^b	Écart
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Contingents	25 246	–	24 703	542,7
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	4 733	–	4 733	–
b) Soutien autonome	2 107	–	2 107	–
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	366,4	–	366,4	–
Total partiel, rubrique 3	7 207	–	7 207	–
Total, catégorie I	32 454	–	31 911	542,7
II. Personnel civil				
1. Police civile	915,3	–	833,1	82,2
2. Personnel international et personnel local	11 705	–	10 547	1 158
3. Volontaires des Nations Unies	398,2	–	397,8	0,4
4. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
5. Observateurs électoraux civils	201,9	–	201,9	–
Total, catégorie II	13 220	–	11 980	1 240
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	1 930	26,9	1 597	333,3
2. Remise en état des infrastructures	52,0	–	63,7	(11,7)
3. Transports	873,7	17,6	789,4	84,3
4. Opérations aériennes	6 474	453,9	5 423	1 051
5. Opérations navales	2,4	–	5,2	(2,8)
6. Transmissions	1 109	498,3	1 104	4,3
7. Matériel divers	1 034	711,3	748,5	285,7
8. Fournitures et services	1 512	–	1 575	(63,2)
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	1 250	1 346	1 346	(96,0)
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	436,2	276,7	465,6	(29,4)
Total partiel, rubrique 9	1 686	1 622	1 811	(125,4)
Total, catégorie III	14 675	3 330	13 118	1 556

<i>Catégorie de dépenses</i>	(1) <i>Montants répartis^a</i>	(2) <i>Dépenses non renouvelables</i>	(3) <i>Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)^b</i>	(4)=(1)-(3) <i>Écart</i>
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	89,4	174,4	190,8	(101,4)
3. Programmes de formation	86,2	13,5	86,2	–
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	175,6	187,9	277,0	(101,4)
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)^c	235,3	–	235,3	–
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 468	–	1 468	–
VII. Contributions du personnel	1 185	–	1 230	(44,6)
Total brut, catégories I à VII	63 415	3 518	60 221	3 193
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(1 185)	–	(1 230)	44,6
Total net, catégories I à VIII	62 230	3 518	58 991	3 238
IX. Contributions volontaires en nature budgétisées	2 448	–	2 873	^f
X. Contributions volontaires en nature non budgétisées	415,1	–	415,1^e	^f
Total des ressources	66 279	3 518	63 510	^f

^a Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 52/249 et 53/238.

^b Y compris un montant de 22 957 600 dollars au titre des engagements non réglés.

^c Inclus dans les montants répartis.

^d Représente la valeur estimative de l'appui logistique (664 500 dollars), des services médicaux (391 900 dollars), du matériel militaire et des services (1 675 400 dollars) et du fret aérien (141 800 dollars).

^e Représente la valeur estimative du matériel de radiodiffusion, y compris le coût de préparation.

^f Sans objet.

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les principaux écarts

Personnel militaire

*Montant réparti : 32 454 400 dollars; dépenses : 31 911 700 dollars;
écart : 542 700 dollars*

1. Le solde inutilisé d'un montant de 542 700 dollars qui apparaît à cette catégorie de dépenses s'explique par les économies réalisées à la seule rubrique Contingents – les crédits ouverts au titre du personnel militaire aux fins du remboursement du matériel appartenant aux contingents fournis par les pays, du soutien autonome et des indemnités en cas de décès ou d'invalidité ayant été pleinement utilisés.

Contingents

*Montant réparti : 25 246 600 dollars; dépenses : 24 703 900 dollars;
écart : 542 700 dollars*

2. Le solde net inutilisé inscrit à cette rubrique s'explique par le départ du contingent français de soutien logistique, par l'arrivée progressive, en février et mars 1999, du personnel militaire destiné à le remplacer et par le retrait imprévu d'un autre contingent à la mi-avril 1999. Ainsi qu'il est indiqué au tableau I et à l'annexe III du présent rapport, les effectifs moyens du personnel militaire au cours de la période à l'examen étaient de 1 296 personnes, ce qui représente un taux de vacance de postes de 4 % par rapport aux effectifs autorisés (1 350 personnes). Les soldes inutilisés aux rubriques Remboursements aux gouvernements aux taux standard (376 000 dollars), Détente et loisirs (25 800 dollars), Rations (179 400 dollars), Indemnité d'habillement et d'équipement (6 200 dollars) et Indemnité de subsistance (missions) (11 300 dollars) ont été partiellement contrebalancés par des dépenses supplémentaires à la rubrique Déploiement, relève et rapatriement (74 700 dollars), dues au fait que les dépenses effectives de relève et de déploiement des contingents ont été plus élevées que prévu.

Personnel civil

*Montant réparti : 13 220 900 dollars; dépenses : 11 980 100 dollars;
écart : 1 240 800 dollars*

3. Le solde inutilisé de 1 240 800 dollars à cette rubrique est dû essentiellement au fait que les dépenses au titre de la police civile (82 200 dollars) et du personnel international et local (1 158 200 dollars) ont été moindres que prévu.

Police civile

Montant réparti : 915 300 dollars; dépenses : 833 100 dollars; écart : 82 200 dollars

4. Le solde inutilisé de 82 200 dollars à cette rubrique s'explique par le taux moyen de vacance de postes de 8 % de la police civile, qui a entraîné une réduction des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) (28 300 dollars) et de l'indemnité d'habillement et d'équipement (1 800 dollars). Il s'explique aussi par le

fait que la relève prévue de 17 policiers civils n'a pas eu lieu et que des économies (52 100 dollars) ont pu être réalisées au titre des frais de voyage.

Personnel international et local

*Montant réparti : 11 705 500 dollars; dépenses : 10 547 300 dollars;
écart : 1 158 200 dollars*

5. Le solde inutilisé de 1 158 200 dollars comptabilisé à cette rubrique s'explique essentiellement par les économies réalisées aux rubriques Traitements du personnel international (1 064 200 dollars) et Traitements du personnel local (98 400 dollars), qui n'ont été que partiellement contrebalancées par des dépenses supplémentaires aux rubriques Dépenses communes de personnel (65 900 dollars), Personnel temporaire (15 200 dollars), Consultants (8 200 dollars) et Autres frais de voyage (7 100 dollars).

6. Le solde inutilisé inscrit à la rubrique Traitements du personnel international résulte pour l'essentiel du taux imprévu de vacances de poste dans la catégorie des administrateurs – qui a été en moyenne de 26 %, alors que le taux global de vacances de poste du personnel international a été d'environ 13 %, contre 10 % dans le budget (voir aussi par. 9 du présent rapport) – ainsi que du pourcentage élevé de personnes engagées spécialement pour la mission (70 %), dont le pourcentage prévu dans le budget est de 50 %. La catégorie moyenne du personnel local au cours de la période à l'examen (G-3, échelon III) est inférieure à celle inscrite au budget (G-4, échelon II), ce qui explique les économies réalisées au titre des traitements du personnel local. En revanche, les dépenses engagées aux rubriques Consultants et Personnel temporaire, quoique restées dans les limites des paramètres budgétaires, sont supérieures aux prévisions, ce qui résulte de la comptabilisation par erreur, à ces rubriques, des frais de voyage et des traitements du personnel international. De même, des dépenses supplémentaires ont été engagées à la rubrique Autres frais de voyage – en raison de l'intensification des consultations politiques pendant les préparatifs des élections législatives – ainsi qu'à la rubrique Dépenses communes de personnel – en raison de la comptabilisation de certaines dépenses relatives au personnel international relevant d'autres lieux d'affectation des Nations Unies qui a été affecté à la MINURCA.

Dépenses opérationnelles

*Montant réparti : 14 675 000 dollars; dépenses : 13 118 600 dollars;
écart : 1 556 400 dollars*

7. Le solde inutilisé de 1 556 400 dollars qui apparaît à cette rubrique s'explique essentiellement par le fait que les dépenses engagées ont été inférieures aux dépenses prévues aux rubriques Locaux/hébergement (333 300 dollars), Transports (84 300 dollars), Opérations aériennes (1 051 900 dollars) et Matériel divers (285 700 dollars), et que les économies ainsi réalisées n'ont été que partiellement contrebalancées par des dépenses supplémentaires aux rubriques Remise en état des infrastructures (11 700 dollars), Fournitures et services (63 200 dollars) et Fret aérien et de surface (125 400 dollars).

Locaux/hébergement

Montant réparti : 1 930 300 dollars; dépenses : 1 597 000 dollars; écart : 333 300 dollars

8. Le solde inutilisé susmentionné (333 300 dollars) tient au fait que les dépenses engagées ont été moindres que prévu aux rubriques Aménagement et rénovation des locaux (125 700 dollars) et Construction de locaux/bâtiments préfabriqués (76 000 dollars) – plusieurs des projets envisagés n’ayant pas été entrepris faute de compétences techniques et d’entreprises locales appropriées – et à la rubrique Services collectifs de distribution (268 000 dollars) – les dépenses en électricité, eau et carburant pour groupes électrogènes ayant été moindres que prévu. Il tient aussi au fait que les dépenses engagées au titre de la location de locaux et des services d’entretien ont été inférieures aux prévisions et ont permis de réaliser des économies de 30 200 dollars et de 28 900 dollars, respectivement. Les dépenses supplémentaires comptabilisées à la rubrique Fournitures d’entretien (195 500 dollars), qui s’expliquent essentiellement par l’achat des fournitures et matériaux de construction (contreplaqué, bois d’oeuvre, ciment, sable, peinture) nécessaires à l’entretien des camps Beal et M’poko, n’ont que partiellement contrebalancé les économies ainsi réalisées.

Remise en état des infrastructures

Montant réparti : 52 000 dollars; dépenses : 63 700 dollars; écart : (11 700 dollars)

9. Pour des raisons opérationnelles, les crédits affectés à l’amélioration des pistes d’atterrissage ont été utilisés pour l’entretien et l’amélioration des routes. Les dépenses supplémentaires de 11 700 dollars susmentionnées résultent de la réparation d’urgence des chemins de terre menant aux camps Beal et M’poko, rendue nécessaire par les fortes pluies tombées pendant la saison des pluies.

Transports

Montant réparti : 873 700 dollars; dépenses : 789 400 dollars; écart : 84 300 dollars

10. Le solde inutilisé qui apparaît à cette rubrique s’explique par le fait que les dépenses engagées ont été moindres que prévu aux rubriques Location de véhicules (49 600 dollars), Matériel d’atelier (10 800 dollars) et Carburants et lubrifiants (45 800 dollars) et que les économies ainsi réalisées n’ont été que partiellement contrebalancées par les dépenses supplémentaires indiquées à la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretien (22 000 dollars). Par ailleurs, les véhicules militaires disponibles ont permis en grande partie d’éviter de louer des camions lourds et des économies ont pu être réalisées au titre du matériel d’atelier, grâce au transfert à la Mission de véhicules et de matériel automobiles précédemment affectés à l’Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et à la Mission d’observation des Nations Unies en Angola (MONUA), et au titre des carburants et lubrifiants, parce que la consommation de fioul a été plus faible que prévu. La Mission a dû cependant engager des ressources supplémentaires au titre de l’entretien et de la réparation des vieux véhicules tout terrain en provenance de la MONUA pour que l’ensemble de son parc automobile soit opérationnel.

Opérations aériennes

*Montant réparti : 6 474 900 dollars; dépenses : 5 423 000 dollars;
écart : 1 051 900 dollars*

11. Le solde inutilisé susmentionné (1 051 900 dollars) s'explique principalement par le fait que les dépenses engagées ont été moindres que prévu aux rubriques Hélicoptères (521 400 dollars) et Avions (806 300 dollars) et que les économies ainsi réalisées n'ont été que partiellement contrebalancées par des dépenses supplémentaires au titre d'autres opérations aériennes (280 700 dollars).

12. Les économies réalisées à la rubrique Hélicoptères tiennent essentiellement au retard du déploiement d'un hélicoptère utilitaire de taille moyenne pour lequel un crédit est ouvert depuis le 1er mai 1999, ainsi qu'au partage, avec le Programme des Nations Unies pour le développement, des coûts relatifs à l'appui aux élections législatives de novembre/décembre 1998. Les crédits ouverts au titre du carburant pour hélicoptères à la rubrique Hélicoptères sont restés inutilisés, le montant du carburant acheté ayant été comptabilisé à la rubrique Carburants et lubrifiants (avions).

13. En ce qui concerne les avions, les soldes inutilisés qui apparaissent aux rubriques Location/affrètement et Carburants et lubrifiants s'expliquent par l'expiration un mois plus tôt que prévu du contrat de location de l'avion lourd de transport de fret et de passagers et par un taux d'utilisation de l'avion léger de transport de passagers et de travail inférieur aux prévisions.

14. Les soldes inutilisés ont été partiellement contrebalancés par des dépenses supplémentaires à la rubrique Droits d'atterrissage et manutention au sol occasionnées par la relève des contingents (36 400 dollars), ainsi que par l'achat anticipé de citernes à carburant (244 300 dollars) destinées à appuyer le déploiement de personnel militaire et civil pendant les élections présidentielles (initialement prévues pour août/septembre 1999), qui s'explique par la longueur du délai de livraison.

Matériel divers

*Montant réparti : 1 034 200 dollars; dépenses : 748 500 dollars;
écart : 285 700 dollars*

15. Le solde net inutilisé de 285 700 dollars qui apparaît à cette rubrique s'explique essentiellement par le fait que les dépenses engagées ont été moindres que prévu aux rubriques Matériel de bureau (7 100 dollars), Matériel d'hébergement (128 200 dollars), Matériel de réfrigération (5 700 dollars), Matériel d'épuration de l'eau (16 600 dollars) et Autres matériels divers (137 100 dollars) parce que divers matériels et pièces de rechange précédemment affectés à l'ex-MONUA ou stockés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi ont été transférés à la Mission. Il s'explique aussi par le fait que d'autres économies ont pu être réalisées au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien (84 200 dollars) grâce à l'utilisation des stocks et fournitures disponibles et transférés. Il a été contrebalancé en partie par les dépenses supplémentaires engagées au titre du matériel de bureau (13 800 dollars) et du matériel informatique (76 700 dollars), qui s'expliquent par le coût d'achat plus élevé de divers articles, en particulier des ordinateurs portatifs et des imprimantes, dans la zone de la mission.

Fournitures et services

*Montant réparti : 1 512 300 dollars; dépenses : 1 575 500 dollars;
écart : (63 200 dollars)*

16. Les dépenses supplémentaires nettes de 63 200 dollars à cette rubrique sont dues à des dépenses imprévues consécutives à des pertes de change (285 400 dollars) ainsi qu'à des achats supplémentaires d'articles de papeterie et de fournitures de bureau (18 400 dollars) et de fournitures sanitaires et d'articles de nettoyage (19 200 dollars), dus au fait que la consommation de ce type d'articles a été plus importante que prévu. Ces dépenses supplémentaires ont été en partie contrebalancées par des économies réalisées à la rubrique Fournitures diverses (182 400 dollars) – qui tiennent au fait que les crédits prévus pour l'achat de pièces de rechange militaires et de divers matériaux n'ont pas été utilisés – ainsi qu'aux rubriques Services contractuels (41 900 dollars) et Services médicaux (14 600 dollars) – qui résultent du fait que les dépenses engagées au titre des installations médicales de la Mission et le taux d'utilisation de ces installations ont été moindres que prévu et de ce que certains articles de défense des périmètres précédemment affectés à la MONUA ou stockés à la Base de soutien logistique de Brindisi ont été transférés à la Mission.

Fret aérien et de surface

*Montant réparti : 1 686 200 dollars; dépenses : 1 811 600 dollars;
écart : (125 400 dollars)*

17. Les 125 400 dollars de dépenses supplémentaires à cette rubrique s'expliquent par le renchérissement du coût du transport par avion du matériel appartenant aux contingents (96 000 dollars), du coût du transport par mer du matériel de l'ONU en provenance de la MONUA et de la Base de soutien logistique de Brindisi et du coût du transport de véhicules par la route à partir de Douala (Cameroun) (29 400 dollars).

Autres programmes

*Montant réparti : 175 600 dollars; dépenses : 277 000 dollars;
écart : (101 400 dollars)*

18. L'écart négatif de 101 400 dollars à cette rubrique s'explique par le fait que des fonds alloués à des programmes d'information ont été mis en réserve aux fins de l'achat d'un émetteur radio à ondes courtes (voir par. 19 ci-après).

Programmes d'information

*Montant réparti : 89 400 dollars; dépenses : 190 800 dollars;
écart : (101 400 dollars)*

19. Les comptes de la MINURCA au 30 juin 1999 montrent qu'un montant de 169 300 dollars a été mis en réserve aux fins de l'achat d'un émetteur radio à ondes courtes mais, la Mission ayant reçu du matériel de radiodiffusion à titre de contributions volontaires en espèces, l'achat en question n'a pas été nécessaire. Le montant mis en réserve sera comptabilisé en tant qu'économies résultant de l'annulation d'engagements d'une période antérieure lorsque le document d'engagement de dépenses sera annulé.

Programmes de formation

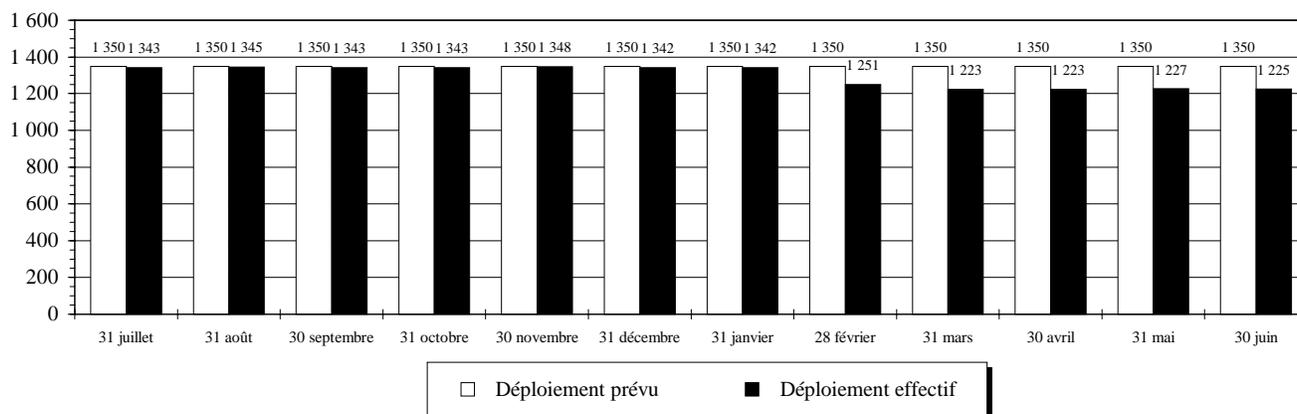
Montant réparti : 86 200 dollars; dépenses : 86 200 dollars; écart : néant

20. Le montant réparti à cette rubrique a été pleinement utilisé. La Mission a bien engagé des dépenses imprévues pour acheter divers matériels de formation (13 500 dollars) et des matériaux et fournitures de formation (30 400 dollars) mais elles ont été entièrement contrebalancées par la diminution de dépenses à la rubrique Services divers (43 900 dollars), d'où l'absence d'écart.

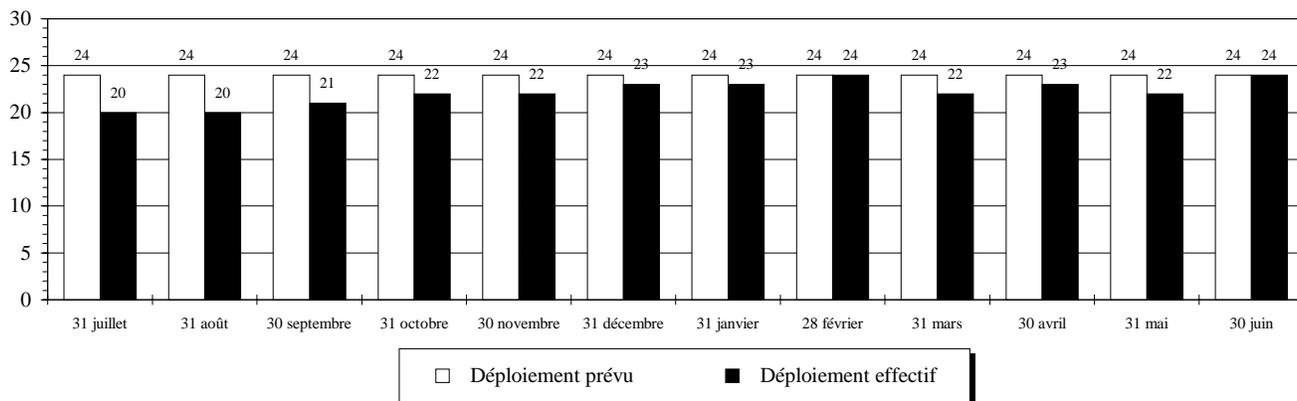
Annexe III

Déploiement prévu et effectif du personnel militaire et du personnel civil pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

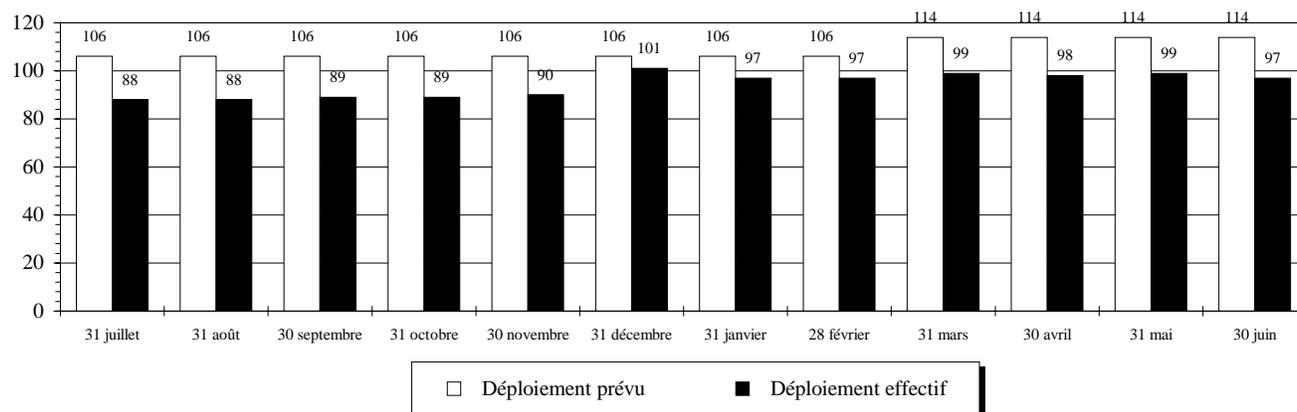
1. Contingents



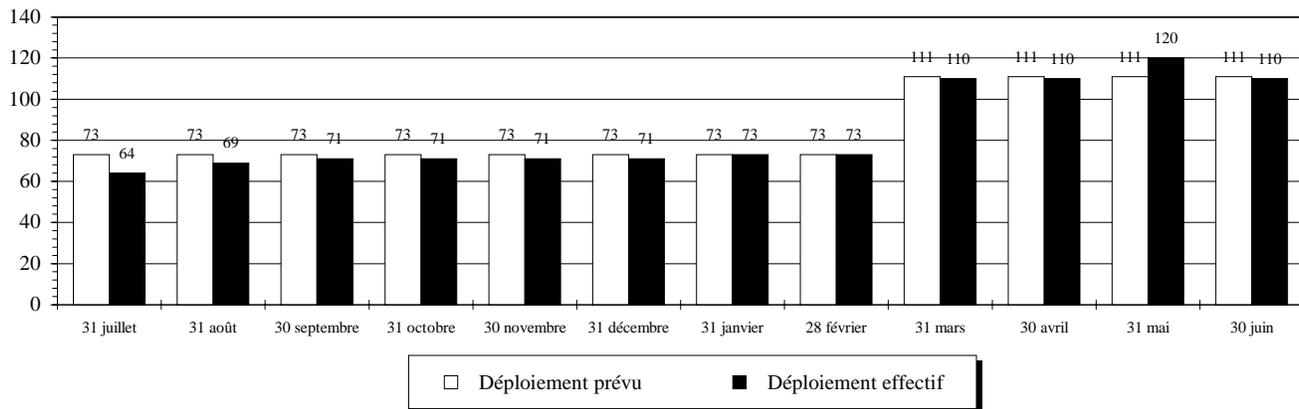
2. Police civile



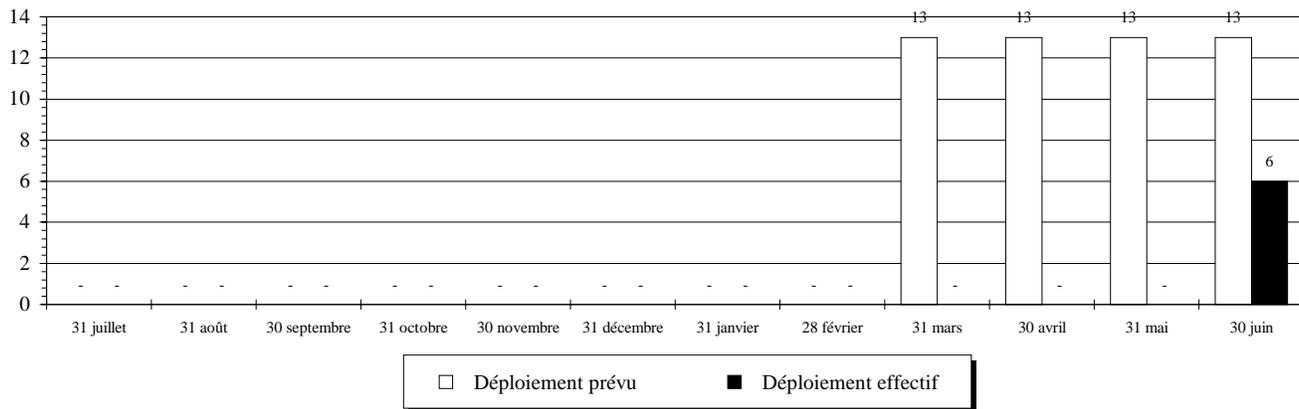
3. Personnel international



4. Personnel local



5. Volontaires des Nations Unies



Annexe IV

**Montants répartis et dépenses pour la période
du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999**

